

Un constat sévère sur la gestion des fonctionnaires

Gestion hyperconcentrée, écrasement des grilles de salaires, trop-plein de primes, recours massif aux non-titulaires, fusion de corps inaboutie... Le document remis au Premier ministre dresse un état des lieux accablant de la fonction publique, tout en ménageant les fonctionnaires.

Précis, lisible et sans langue de bois : le rapport remis ce lundi 4 novembre par Bernard Pêcheur au Premier ministre, Jean-Marc Ayrault, jette une lumière crue sur la gestion des fonctionnaires et sur les multiples réformes, plus ou moins d'ampleur, menées ces dernières années ([cliquez ici pour lire le rapport](#)). Globalement, beaucoup d'agitation pour un résultat assez médiocre. La fonction publique continue de souffrir des mêmes maux, notamment d'une gestion trop centralisée et en tuyaux d'orgue. Facteur aggravant, les réformes à répétition qui ont touché les administrations (décentralisation, RGPP, Réate...) et le tour de vis budgétaire ont plombé le moral des agents, désorientés. Le rapport se fait l'écho du *“malaise des agents publics et [du] sentiment de délégitimation qui les habite”*.

“Le constat est d'abord celui de l'usure, l'usure des mots, l'usure des slogans, l'usure des projets « clefs en main » qu'il faut mener à marche forcée”, souligne le rapporteur. Faut-il pour autant faire une pause dans les réformes et laisser la fonction publique digérer les évolutions de ces dernières années ? Non, répond Bernard Pêcheur, qui juge *“impossible”* l'immobilisme car la fonction publique sera confrontée à *“un impératif de qualité, d'efficacité, d'efficience”*.

Contraintes budgétaires

Le rapport propose donc au gouvernement de s'attaquer aux questions anciennes mal résolues. Comme par exemple le recours massif aux non-titulaires qui doit pourtant être l'exception. Le rapport rappelle que la loi du 12 mars 2012 a été le dix-septième plan de titularisation depuis 1950... Autre constat : alors que la loi du 2 février 2007 de modernisation de la fonction publique prétendait donner à la formation professionnelle une nouvelle impulsion, *“force est de constater, sous le poids de la contrainte budgétaire, une stagnation, voire une décrue”*.

Concernant la politique de fusion des corps de la fonction publique menée depuis une dizaine d'années, il s'agit là aussi d'un mouvement en trompe-l'œil. Cela a surtout concerné les agents de catégorie C, préservant ceux de la catégorie A et dans une moindre mesure de la catégorie B.

Le constat le plus accablant du rapport Pêcheur touche à la gestion des fonctionnaires de l'État, toujours aussi centralisée. *“Non pas parce que les décrets portant « délégation de pouvoirs en matière de recrutement et de gestion » sont rares, note le rapport, mais plutôt parce que les délégations accordées aux chefs des services déconcentrés de l'État ne concernent le plus souvent que des actes de gestion de proximité dont la portée est très limitée (congés, autorisations d'absence)”*. Dans certains cas, à la suite d'une fusion de corps, le rapporteur a même constaté une certaine *“reconcentration”* de la gestion, *“comme le montre l'exemple de la direction générale des finances publiques”*. Au passage, le rapport souligne que l'intensification de la contrainte budgétaire a *“considérablement réduit les marges de manœuvre des gestionnaires, en durcissant ces outils de contrôle”*.

1 700 régimes indemnitaires

Globalement, Bernard Pêcheur n'est pas tendre avec deux réformes phares du précédent gouvernement : la Réate et la loi "Hôpital, patients, santé et territoires" (HPST). *"La mise en place des nouvelles directions territoriales de l'État, qui a affecté des pans entiers de l'administration de l'État, est emblématique des risques d'affaiblissement ou de déstabilisation de l'action publique pouvant résulter d'un excès de précipitation"*, insiste le rapport. Sur la loi HPST, *"les impacts en termes de ressources humaines n'ont à aucun moment pesé dans la prise de décision"*.

Le rapport Pêcheur brosse également un tableau peu reluisant de la politique salariale des administrations. *"La part des primes dans la rémunération globale des fonctionnaires est devenue trop élevée"*, tranche le document, qui critique des régimes *"trop nombreux et morcelés"*. Le rapporteur a trouvé plus 1 700 régimes indemnitaires, *"dont certains constituent de véritables compléments de salaire tandis que d'autres ne jouent que sur des montants assez modestes, voire modiques"*. Ceci alors que l'on constate *"à la fois un tassement général de la grille et une érosion de la hiérarchie des salaires"*.

Enfin, sur la fonction publique territoriale, Bernard Pêcheur jette un pavé dans la mare en dénonçant le danger du *"localisme ou [du] clientélisme"*. Le document indique qu'en 2011, sur les 36 500 recrutements de la fonction publique territoriale, 23 500 ont été des recrutements directs sans concours.

[Bruno Botella](#)

Lire aussi :

- [Lire le rapport de Bernard Pêcheur](#)
- [Des propositions innovantes pour une refonte de la grille salariale des agents](#)
- [Toutes les propositions du rapport sur la fonction publique](#)
- [Créer un statut d'emploi "transfonction publique"](#)
- [Un rapport propose de faire bouger les fonctionnaires](#)
- [Toutes les indemnités "mobilité" des agents publics](#)